

CONVOCATION

Date : 10 décembre 2024

Affichée le : 10 décembre 2024

Nombre de conseillers :

En 39
exercice :
Présents : 29
Votants : 37
Pouvoirs : 8
Absent : 2

L'an deux mille vingt quatre, le seize décembre à 18h30, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la présidence de Madame Sophie DHOURY-LEHNER, Maire Creil.

Étaient présents : M. Jean-Claude VILLEMAIN - Mme Sophie DHOURY-LEHNER - M. Karim BOUKHACHBA - M. Thierry BROCHOT - Mme Döndü ALKAYA - M. Abdoulaye DEME - Mme Loubina FAZAL - M. Adnane AKABLI - Mme Yesim SAVAS - M. Cédric LEMAIRE - Mme Fabienne LAMBRE - Mme Catherine MEUNIER - M. Fabrice MARTIN - Mme Bérénice TALL - M. Ahmet BULUT - Mme Mariline DUHIN - M. Emmanuel PERRIN - Mme Halimatou SAKHO - M. Ammar KHOULA - M. Babacar N'DIAYE - Mme Aïssata SOW - M. Mohamed AÏT MESSAOUD - Mme Jessica ELONGUERT - M. Mohammed EL OUSTI - M. Moussa EL MOUSSAOUI - M. Hicham BOULHAMANE - M. Amadou KA - M. Nouredine NACHITE - Mme Sylvie DUCHATELLE.

LISTE DES DELIBERATIONS

AFFICHEE ET PUBLIEE SUR LE SITE
DE LA VILLE LE :

19 DEC. 2024

DELIBERATION PUBLIEE SUR LE
SITE INTERNET DE LA VILLE LE :

24 décembre 2024

Absents représentés

Mme MOUSSATEN
Mme HAMADOUC
Mme PEREZ
Mme SENET
Mme JACQUEMART
Mme M'BAYE
Mme MEHADJI
M. FACCHINI

Pouvoir à Mme FAZAL
Pouvoir à Mme LAMBRE
Pouvoir à M. BROCHOT
Pouvoir à M. BOUKHACHBA
Pouvoir à M. BOULHAMANE
Pouvoir à M. KA
Pouvoir à M. NACHITE
Pouvoir à Mme DUCHATELLE

Absents non représentés

M. ZAHRAOUI, M. LUCAS.

Secrétaire de séance : Jessica ELONGUERT

50 Musée Gallé-Juillet - Dons en mécénat

■ Rapport de présentation :

Yesim SAVAS, Adjointe

Par délibération en date du 26 septembre 2011, le conseil municipal a décidé d'accepter les dons au titre de mécénat pour le musée Gallé-Juillet.

En complément de cette décision, la Direction Générale des Finances Publiques a habilité la ville de Creil à recevoir des dons et délivrer des reçus fiscaux pour le musée Gallé-Juillet, en tant que musée de France, par un courrier en date du 16 avril 2012.

La collection de faïences fines du musée s'est considérablement enrichie ces dernières années en accord avec la politique d'acquisition définie dans le projet scientifique et culturel. Elle compte environ 3 000 céramiques, dont plus de 2 000 faïences fines de Creil, conservées au sein de la maison de la faïence.

Jean-Claude et Nicole Linol souhaitent donner à la ville de Creil sous la forme d'un mécénat, un ensemble de 27 pièces en faïence fine de Creil et Montereau, estimé à 1 160 € par l'expert Arnold Rousselle.

Cet ensemble complète la connaissance de la production des débuts de la faïencerie de Creil et pourra permettre un roulement des collections permanentes.

Monsieur Dominique Vatinel souhaite donner à la ville de Creil sous la forme d'un mécénat :

- Un ensemble de 12 assiettes des faïenceries de Creil et Montereau, estimé à 555 € par l'expert Arnold Rousselle.
- Un ensemble de 21 assiettes des faïenceries de Creil et Montereau, estimé à 855 € par l'expert Arnold

Rousselle.

- Ces acquisitions viendront compléter la connaissance des séries d'assiettes produites au 19^e siècle par les faïenceries de Creil et Montereau.

Envoyé en préfecture le 23/12/2024

Reçu en préfecture le 23/12/2024

Publié le 24/12/2024

ID : 060-216001743-20241223-50DEL_CM161224-DE

Il vous est proposé d'accepter les dons en mécénat de 27 pièces en faïence fine de Creil et Montereau de la part de Jean-Claude et Nicole Linol, de 12 assiettes des faïenceries de Creil et Montereau de la part de Monsieur Dominique Vatinel.

■ Le conseil municipal :

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L2121-29,

Vu les crédits inscrits au budget de la Ville,

Vu l'avis de la commission « Culture et patrimoine historique » en date du 20 novembre 2024,

Entendu le rapport de présentation,

■ Vote

Votants : 37	Pour : 37	Contre : 0	Abstention : 0	Ne prend pas part au vote : 0
--------------	-----------	------------	----------------	-------------------------------

■ Décide à l'unanimité :

Article 1^{er} : d'accepter le don 27 pièces en faïence fine de Creil et Montereau d'une valeur de 1 160 € de la part de Jean-Claude et Nicole Linol.

Article 2 : de mentionner le don de Jean-Claude et Nicole Linol sur le cartel d'exposition des pièces.

Article 3 : d'accepter le don de 12 assiettes des faïenceries de Creil et Montereau d'une valeur de 555 € de la part de monsieur Dominique Vatinel.

Article 4 : de mentionner le don de Dominique Vatinel sur le cartel d'exposition des assiettes.

Article 5 : d'accepter le don de 21 assiettes des faïenceries de Creil et Montereau d'une valeur de 855 € de la part de monsieur Dominique Vatinel.

Article 4 : de mentionner le don de Dominique Vatinel sur le cartel d'exposition des assiettes.

CREIL, le

23 DEC. 2024

Pour extrait certifié conforme,

Sophie DHOORY-LEHNER



Maire de Creil

Vice-Présidente de l'ACSO (OISE)

Chargée du Projet de Territoire



Madame Jessica ELONGUERT



La secrétaire de séance